velles données par divers journaux au sujet de la conférence douantère. Il declare que les negociations ne sont nulle-ment rompues, qu'il n'a pas été présenté d'altmatum et que M. de Kock n'a pas quitté Berlin. On espère, au contraire, que la conférence arrêtera, dans sa sé-ance de samedi, la rédaction des points sur lesquels on sest déià mis d'accord. sur lesquels on s'est déjà mis d'accord

Londres, 10 Février

On a recu par voie de Suez, des avis de Shanghaï du 26 décembre. Les nouvelles du Japon ne sont pas satisfaisantes. L'escadre anglaise était toujours en rade d'Yédo. Le bruit courait que le Mikado d'Yédo. Le bruit courait que le Mikado avait refusé de sanctionner la dernière evait refuse de sanctionner la dernière cenvention conclue avec les puissances étrangères. Le prince de Nagato commençait à reconstruire les batteries du détroit de Simonosaki. Deux Japonais ont été exécutés comme coupables de l'assasinat du major Baldwin et du lieutenant Ried.

On mande de Melbourne (Australie), le On mande de Mélbourne (Australie), l'a 4 décembre, que le nouveau cabinet à l'intention de transporter le siège du gouvernement à Wellington. Le gouverneur a annoncé que des mesures seraient prises pour mettre promptement terme à l'insurrection des indigènes.

Berlin, 9 février.

Le président de la chambre des députés. M. Grobow, répondant à la députation des électeurs de Cologne, chargée de lui re-mettre une couronne civique, a dit entre

« Ce que j'ai pu dire et faire en souve-nir de la parole royale. nir de la parole royale: • Qu'entre nous soit la vérité, • est inséparable de ce que la majorité libérale, depuis des années, a professé par des paroles et par des actes. Je ne puis donc accepter, qu'au nom de cette majorité, la plus haute distinction que les citoyens peuvent accorder à un citoyen. Cette distinction revient à tous mes collègues liberaux. Ils conserveront mes collègues liberaux. Ils conserveront délément ce tresor civique; ils y puise-ront la force pour persévèrer dans la grave lutte constitutionnelle dans le cas où la conciliation généralement desirée, serait impossible.

Rome, 9 février.

Le Journal de Rome declare fausse la nouvelle publice par la Nouvelle Presse libre, de Vienne, que les representants du Saint-Siège aient donné par ordre de Rome, des explications et des commentaires sur l'Encyclique et le Syllabus du 8 décembre.

Turin, 10 fevrier.

On assure que la commission chargée du choix d'une localité pour l'établisse-ment d'un port militaire dans les provin-ces méridionales, a désigné le port de Tarente. Les Adresses des municipalités au Roi

Les tribunaux ont condamné six indi-vidus à quelques mois de vidus à quelques mois de prison pour les faits du 27 janvier.

## · CHRONIQUE LOCALE & DEPARTEMENTALE

Par décret impérial en date du 31 jan-vier dernier, l'exequatur a été accordé comme consul d'Italie, à Lille, à M. Farnèse Favarcq, négociant, chevalier de l'ordre religieux et militaire des saints Maurice et Lazare. La juridiction du consulat de Lille s'é-

tend aux départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la somme et des Ardennes. Les bureaux de la chancellerie sont ou-

verts tous les jours, excepté les diman-ches et fêtes, de huit heures du matin à huit heures du soir.

La con ragaie des chemins de fer du Muli vient le prendre l'initative d'une in sure qui semble appelée à produire les meilleurs résultais. Elle a demandé et a obtenu, dit-on, l'auterisation d'ajouter quelques wigons de voyageurs à ses trains de marchandises. Les voyageurs à ces trains iront un peu moins vite que dans les trains-on ribis; mais ils prieront moins cher, et surtout ils auront un plus grand nombre de départs à leur disposition.

tion.
C'est là une bonne et philantropique idée; elle sera très certainement fructueuse pour la Compagnie du Midi, qui en a eu l'intelligente initiative.
Cet exemple mériterait d'être suivi par la compagnie du chemin de fer du Nord.

M. l'abbé Omer Dehaisnes, vicaire à Tourcoing, frère de l'archiviste de Douai, est nommé curé à Lesdain.

Une explosion de feu grisou a eu lieu jeudi, après-midi dans la fosse de *Turenns* à Denain.

Environ 140 ouvriers travaillaient à cette exploitation. Les travaux de deblaie-ment ont amené la découverte de trente cadavres.

Quinze ouvriers ont éte blessés. la nouvelle de ce terrible malheur, Vallon, préset du Nord, est parti pour

Ce matin a eu lieu la cérémonie des funérailles Les autorités préseutes à Denain, le personnel de la compagnie d'Anzin, et toute la population y assistaient.

# On nous communique la note suivante

ÉGOLE DES CHAUFFEURS DE LILLE

L'ouverture du premier cours pour les chauffeurs de Roubaix et de Tourcoing aura lieu le dimanche 12 février. à cha heures du soir, dans le local de la Société sis à l'Estam net de l'Union, salle du premier etage, route de Roubaix à Tourcoing. Les chauffeurs de ces deux villes profile-ront des mènes avantages que ceux de Lille pour leur diplôme de chauffeur.

Nons apprenons que la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, vient de donner à la société des chauffeurs, tous les instruments qu'elle possedait pour l'ancienne école des chauf-

Une société de chauffeurs de Paris vient d'adresser à la société de Lille une de-mande de communication de ses statuts pour se reconstituer sur les mêmes bases.

Un jeune homme de 22 ans, né à Rou-Un jetine norme de 22 mis, ne a voir-baix, si disant alucien e nolové de Sons-Préfecture, si présentait depuis quelques jours dans différentes unisons de notre ville pour solliciter des secours. Son exté-rieur n'inspirant pas grande conflance, il usait de toutes sortes de miyens nour se e introduire et racontait avec benacoup d'aplomb une foule d'histoires très-invrai-semblables. Des plaintes nombreuses ont été féposées à la police qui a , rrêté jeudi ce mendiant de nouvelle espèce.

## CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Résumé de la séance du 10 Féprier 1865.

Membres présents : MM. Ernoult-Bayart, maire, Julien Lagache, C. Descat et Renaux-Lemerre, adjoints; Guillaume Le-febvre, Louis Watine, E. Hannart, Dellebecq - Desfontaines, Motte-Bossut, E. Delattre, F. Duthoit, Auguste Duriez, D. Salembier, H. Delattre, Pierre Parent,

J. Delerue - Dizm, Achille Wibaux, Dubar-Delespaul, Henri Ternynck, Ed. Debuchy, J.B. Ferret A.Mimerel IIIs,

C. Bourbier et A. Dewarlez, conseillers. MM. P. Lepers et C. Piat, absents.

M. P. Parent, secrétaire, donne lecture du procés-verbal de la dernière séance qui est adonté.

Le Conseil.

1. Adopte des modifications aux projets d'agrandissement de la place et de creation d'un boulevard de ceinture;

2. Nomme une commission composée de MM. Duthoit, Dewarlez, Ternynck, Dellebec | et Motte-Bossut pour examinele projet d'alimentation du bief de Roubaix par les eaux de la Lys;

3. Vote une indemnité pour débours divers relatifs au tableau, de la bénédiction des Eaux;

4. Adopte la proposition du maire con cernant les taxes irrécouvrables de l'impôt sur les chiens:

5. Vote un supplement de crédit pour dépenses de chauffage des établissements communaux en\_1864;

6. Vote un autre supplément pour l'entretien du square pendant la même année :

7. Recoit communication d'un lettre de M. le Préfet relativement à la pension accordée à M. Degrendel père ;

8. Autorise le changement à faire à la bascule de l'Abattoir, et vote un crédit à cette effet;

9. Vote le remboursement d'une concession au Cimetière;

10. Vote un credit supplémentaire, (primes pour le marché aux bestiaux ent 1864) et renvoie à une commission dont font partie MM. Dellebecq. G. Lefebvre et D. Salembier l'examen d'un nouveau projet pour 1865:

11. Augmente sur l'exercice courant, l'indemnité de logement de M. le lieuten int de Gendarmerie;

12 Adopte la proposition de faire relevac à pout le complément de la chaussée rue du chemin de fer.

> ETAT-CIVIL DE ROUBAIX Du 4 au 10 février 1865 inclus.

> > NAISSANCES.

30 garçons et gz filles. MARIAGES.

Du 6 février. Jean-Baptiste-Constant Michaux, marchaud chapelier et Laure-Joséphine Monnier couturière en robes. — Alexandre-Théodore-Joseph Debonneville trieur de laines et Mélanie AppollineVeyer sons profession. — Jean-Baptiste Leman domestique et Marie-Françoise Vanrysselberghe ménagère. — Jean-Louis Simons fileur et Hortense-Juliette Frère Lingère. Du 8. Louis Joseph Paco, trieur de laines et Fideline-Virginie Vanwert lingère.

DÉCÈS.

Du 4 février, Fidéline-Josèphine Cour-Du 4 fevrier, Fideline-Josephine Courrier 49 ans ménagère épouse de RainaudLouis Grimm Jean-Ghislain. — PierreLo is-Joseph Lectercy, 62 ans, veuf d'Adile-Eugenie Lecomte, journalier rue du
Baurewaert. — Rufine-Joseph Hus, 70 ans,
vouve de Jean-Baptiste Carren ménagère

l'hospice.
Du 5. — Catherine-Constant Vanneste.

Marchande d'étoffes. Grande-Place,
Ou 6. — Hartence-Clemence Degeyter,
25 ans, épouse de Louis-Napoleon l'aurisse, ménagère rue SI-Antoine — Josephlievin Verspeeten, époux de Catherine Jossiue Henry Journalier rue de moulinbra de
Charles Neelesonne 32 ans, époux de V rgtnie-Josephine Frére, fleur rue de l'empereur. — Ferdinand Vandermeulen, 33
ans, célibataire, domestivue, rue du Temple.

ple.
Du 7 février, — Jean Baptiste-Jeseph,
Carpentier, 23 ans, tisserand, à JeanGhislain. — Charles-Louis Vancralynest,
29 ans, tisserand, au Fontenoy. — PierreJoseph Cavye, époux de Jeanne-Virginne
Debuscheve, 38 ans, fileur, au Pile. —
Charles Desmedt, veuf d'Anne-Marie-Lucie
Desreumaux, 74 ans, domestique, à l'Hopital. — Amande Lammens, célibataire,
18 ans, sans profession, rue du Grand
chemin.

ta ans, saus protesson, chemin.

Da 8, Victoire-Rosalie Heron, épause, d'Efouard-Auguste-Jules Milleville, 47 ans, ménagère, au Triez St-Joseph.

Du 9, Pierre-Joseph Bridaer, époux d'Agnès-Françoise Selle, 51 ans, sous-brigadier de Douane, en retraite, rue St-

Jean.
Du 10, Marie-Berthe, Charles, épouse de Jean-François Kerckaert, 25 ans, ménagère, au fontency. — Adèle S nick, épouse de Pierre Cavel, 60 ans, ménagère, à l'Hôpital.

Plus il est décédé 12 garçons et 8 filles audessous de l'âge de 10 ans.

#### COURS DE LA BOURSE.

Cours de cléture le 10 le 11 hausse paisse 3 º/o ancien . . 67.20 67.15 . . . 4 1/2 aucompt. 96 25 96.15 . . . 10

VILLE DE ROUBAIX

# Cours public de Chimic

Lunli 13 février, à 8 h du soir -0-

DU CUIVRE ET DU PLOMB.

1º Composition des divers alliages de cuivre et de nickel; leur usage et leurs propriérés vénéneuses. — Moyen de conserver aux objets de ma liechert leur couteur blanche et leur celat. — Argenture et dorure du maillechert. — Moyen facile de distinguer l'argent du maillechert argente — Clinquant; oripeaux; bronze de couleur; or d'Allemagne en coquilles.

2º Du plomb : es usages, ses differents états dans la nature, son extraction, ses

### Cours public de Physique Mercredi 15 février, à 8 h. du soir

GALVANOPLASTIE (Suite). Galvanographie. — Electro-tint. —
Gravures galvaniques au pôle positif. —
Planches daguerriennes — Dorure au
trempé. — Dorure galvanique.

Pour toute la chronique locale : J. Resoux.

# CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances -

On s'occupe activement, au ministère des affaires étrangères, de la correction des épreuves du *Livre Jaune*.

Les nouvelles politiques deviennent de plus en plus rares, et il en sera proba-blement ainsi jusqu'au moment de l'ou-verture des Chambres.

Le seul fait de quelque importance,

ui serait accordée par le Pape le jour c

On écrit de Londres, sons la date du 9

Les derniers avis de Chine ne laissent point de doute sur les progrès immenses faits dans ces derniers temps par les missionnaires chrétiens. Les pagodes s'ouvent devant eux; l'image du Christ est placée sur l'autel, d'où l'on a renversé les idoles; des populations entières demandent le baptéme. On parle de deux provinces qui seraient à la veille de se déclarer eatholiques. Le gouvernement de l'Empereur appuie de toutes ses forces ce mouvement, et l'on prie les missions etrangères d'envoyer le plus vite possible de nouveaux prediéateuxs metalla missions des déclais curieux à cet égard dans leur prochain numéro.

prochain numéro.
Le der mars se réunira à Paris la conférence generale des Etals européens au sujet d'une convention telegraphique proposée il y a queque temps par M. Drouyn de labys, 1771 11 17 adust.

On annonce comme prochaine au Moniteur la publication du décret qui constituera la commission de l'Exposition universelle de 1867. Cette commission qui sera cette fois encore préside par le prince Napoléon, se composera, dir on comme cette de 1855, de MM. de Morny, Rouher, Troplong, Vaillant, de Persigny, Le Play, etc.

ete.

La Chambre criminelle de la cour de cassation s'est occuper aujourd'hui, sous la presidence de M Walsse, du pouvod forme par les treize condamnés solidairement chacun à 500 fr. d'amende et aux dépens, pour delli d'association de plus de 20 personnes, non autosisée par arrêt du 7 decembre 1864. M. le conseiller Legagnenr a fait le rapport de l'uffare.

M° Mathieu-Bodel president de l'ordre des avocais à la cour de cassation a développe quatre moyens à l'appui du pouvoi. A trois heures 1/2 l'audience a ete levee et la cour a renvoyé à demain pour entendre l'avocat genéral Charrius.

Une communication, importante vient d'etre adressee à diverses chambres de commerce de la Frauce et de l'étranget par M. Ferdinard de Lesepa, président fonduteur de la Compagnie Universelle pour le percement de l'istime de Suez.

Les Chambres de commerce y sont invitées à chousir des délegués dont la mission consisterait à verifler l'état des travaux, les progrès de leur authèment, et à Compagnie, un premier service de baiteaux employé très-prochaînement, en attendant l'ouverture du passage à la grande mavigation, au transport des personnes et des marchandises pour l'usage du commerce. Déjà la Compagnie a constitué les éléments de ce service; il n'y aurait plus qu'à l'é dévefupper et, dans ce but, le Compagnie a commandé dix petits ateamers destinés à remorquer les bateaux entre Port-Said et Suez, c'est à dire d'une mer à l'autre. Dés à présent cette ligne de navigation est parfaitement praticable. Par un chenal au minimum de i mètre 20 de profondeur et de 15 mètres de largeur, les transports sont conduits de Nort-Said à Ismellie à travers le canal maritime, et d'Ismallier à travers le canal maritime et d'Ismallier à travers le canal maritime et d'

lacune existe sur tout ce parcours de 150 kilométres. Les écluses qui doivent opérer la jonction à Ismaïlia du canal d'eau douce

guise la vérité. Franchement, croyez-vous que Blanche aime Octave ?

- On ne l'a pas contrainte, ce me semble, à lui accorder sa main, répliqua vi-vement Mme d'Armentières.

- Contrainte? Non, i'en suis sûr. Seulement, pour un caractère comme le sien, les prières de parents aimés peuvent bien valoir des ordres. >

La duchesse rougit et se troubla légè-rement. Après un instant de silence, elle répondit :

· Blanche s'est finncée en connaissance de cause. Personne, après moi, n'a pu mieux qu'elle juger des defauts et des qualités d'Octave. Elle a toujours montre beaucoup d'amitié pour lui, et si jusqu'à présent elle ne repond pas à son amour j'espère que, dons leurs rapports quoti-diens, la contagion l'aura bientôt gagnée.

- Dien le venille l s'écria Baymond avec un soupir involontaire.

Tu persistes à en douter! C'est pure obstination. Quels moufs as tu de croire cet amour impossible? Et d'où te vient tout à coup ce chaud interêt pour une personne que tu as deduignee? Aurais-tu prétention de l'en croire inconsolable Tu parles, en verite, comme si tu avais le droit d'être jaloux !

- Ma mère, dit gravement le dnc, avec ces arguments personnels, vous pou-vez bien me fermer la bouche, mais vous défendez mai votre cause.

- Je ne m'attendars pas, je l'avone à te voir intervenir en ce qui concerne Blanche. Que dirait Milo Clotilde si elle

- Ne mêlons pas le nom de Clotilde à cette discussion, je vous en prie, ma mè-re, dit-il avec fermeté. Le droit de donner un conseil n'appartient-il pas à tout parent, à tout ami véritable?

- Excepté, peut être, répliqua sèchement la duchesse, à l'homne qui, ayant refusé de faire le bonheur d'une femme, serait le premier coupable de ses chagrins, elle venait maintenant à être matheu reuse en menage.

Le die palit, atleint au cœur par ce sanglant reproche. Un moment, il ne trouva rien à répondre. Puis toute sa fierté, toute son indepenhance de caractère, tous ses sentiments se revoltant à la fois, il s'ecria d'un ton douloureux :

. Mais quel crime ai -j - donc commis ? Yais qual crime ai-j' donc comme.

I'ai ecouté le vœu de mon cœur, je me suis permis d'aimer et de me flancer librement. Et c'est pour cela que vous me com tammez, que vous me repoussez tous, comme si je n'etais plus de la famille? Aurait-il nieux vatu vous tromper, tromper B a iche et son père, l'épouser sans a noar et faire notre mulheur à tous deux ?

- Laissons cela, dit tristement la duchesse. A quoi bon revenir sur ce penible sujet? Quand je te repeterals encore que, sujet Quand je te repeterais entors que si tu avais von dessayer, tu n'aurais pas tarde à anner Blanche et à oublier Clotif-de, cera ne changerait rien à la situation. Pour toi, comme pour ton frere, comme pour la constne, il n'est plus temps de pour la consine, il nest pus temps ur reculer. Alicz jusqu'au bout, et que ces deux mariages s'accomplissent. Tu sais bien que, si le marquis epouse Blanche, ce n'est pas moi qui l'ai voulu.

- Oh! s'ecria Raymond avec ameriu-

me, vous ne me pardonnerez donc jamais d'avoir décu vos espérances? Clotilde ne sera donc jamais votre fille? »

Il la regardait d'un air suppliant, le dé-sespoir empreint sur le visage et sou profond amour pour sa mère combattant le courroux secret que soulevaient dans son cœur les prejugés de la duchesse. Elle qui, malgre leur dissentiment, adorait toujours son fils alné, elle fut prise, à cette vue, d'une irresistible emotion, et, se détour-nant, elle pleura, la jour appuyee suie dossier de son fauteuil,

dossier de son fauteuil,

Le due arpentait la pièce d'un pas agité. Quelle position que la sienne! Comme ces luttes le fatignament! Comme il maudissant le jour où son mauvais ange lui avant fatt rencontrer Ciotude, la brillante et dangereuse enchanteresse! Et qui lui repondant que, pour prix de ces combats et ce ces souffrances, il serait heureux avec elle? L'epousait-elle pour lui-même ou pour son rang et titre? B'anche n'aurait vu en lui que Raymond et non pas le duc d'Armentières.

Ab orbe par ces nancées il cabilité.

Absorbe par ces pensées, il nubliait que la duchesse n'avait pas repondu à sa ques-tion. E le pleurait toujours silencieuse-ment, et il continuait de marcher les bras croises et la tele inclinee sur la poitrine, quand la porte s'ouvrit tout à coup. Mile de Vignolle, croyant sa tante seule, entra sans frapper, comme d'habitude. A la vue de Raymond, elle recula en etouffant un cri, puis s'arrêta, hesitante, n'osant pas s'enfuir et craignant d'être indiserète. Mais le duc, pousse par une inspiration soudaine, s'avanca vers elle et les dit visoudaine, s'avanca vers elle et lui dit vivement:

Venez, Blanche, venez m'sider à flé-chir mu mère. Elle ne peut se resoudre à

me pardonner, et pourtant, vous le voyez bien, elle souffre autant que moi de la rigueur qu'elle me garde.

A ces mots, la surprise tarit les larmes dans les yeux de la duchesse. Elle les leva sur son fils avec un etonnement mélé d'une sorte d'effroi. Elle ne s'expliquait point cette audace de reconrir à Blanche. Puis ses regards se portèrent avec curio-sité sur sa nièce. Mil- de Vignolle baissatt les paupières, ses lévres tremblaient, et une de ces rougeurs si promptes chez elle venait d'envahir son front et ses joues. Elle restait muette et n'avançait plus. Après une deux minutes d'anxieuse atten-te, le duc reprit timidement:

 Ai-je eu tort de m'adresser à vous?
 Mais vous êtes, Blanche, la seu'e personne qui ayez le droit d'interceder en ma faveur C'est envers vous que je suis coupa ble: si vous me pardonnez, qui peut m'en voutoir encore?

D'où lui vint cette subite humilité à lui ni, peu d'instants auparavant, revendi-nait son droit d'agir comme il l'avait quait son droit d'agir comme it tavant fait? Ah! l'on sent, bien mieux qu'on ne pourrait se l'expliquer, l'emp re suprême douce, la sérenite douce. pourrait se l'expliquer, l'emp re s'oprème que la grâce ideale, la sérénite douce, l'innocente bonte d'un être angélique com ne Bianche peuvent exercer sur une de ces âmes orageuses, mais nobles, que le blame révolte, que la résistance irrite, toujours prêtes à se défendre à outrance contre toute accusation, mais avouaut avec franchise les torts qu'on ne leur reavec tranchise les toris qu'on ne leur re-proche pas. Le duc n'aurait pu dire lui-même ce qui le pouss il en ce moment. C'etait un mouvement tout spontané, tout involontaire. Il ne s'y l'ût pas livré s'il avait eu le temps de reflèchir; mais il ne regretta point d'y avoir cedé.

« Vous pardonner mon cousin? répéta Blanche avec cette dignité modeste qui effaçait parfois se timité naturette main tenant que la souffrance avait fait de l'enfend une femme, et qui lui servait surtout à voiler la douloureuse blessure de son cœur. « Vous pardonner? Mais vous ne me deviez rien. Ce n'est pas moi que vons avez offensée. Meis je veux bien vous aider, si tel est votre desir, à obtenir l'indulgence de votre mère. »

Direction générale des Postes.

Taxe des lettres de direction de poste à

Tave des lettres de direction de poste a direction de poste :

Lettres afr. non afr.

Jusqu'à 10 gr. incl. 0f. 20 c. 0f. 30 c.

De 10 gr. jusq. 20 gr. 0 40 0 60

De 20 > 100 > 0 80 1 20

De 100 > 200 > 1 60 2 40

Et ainsi de suite, en ajoutant, par cha-ue 100 grammes ou fraction de 100 gr. excedant, 80 c. eu cas d'affranchissement, excedant, 80 c. eu cas d'affranchissemen et 1 fr. 20 c. en cas de non-affranchisse

Taxe des lettres nées et distribuables bureau.

Jusqu'à 10 gr. incl. 0 f. 10 c.

de 10 jusqu'à 20 0 20

de 20 1000 40

Et ainsi de suite en ajoutent, par que 100 grammes ou fraction de grammes excedant, 40 c. en cas d'affichissement, et 60 c. en cas de non ranchissement.